

Dépêche

Générale

colonial

Dépêche n° 01-150-1909 relative au traité d'amitié et de commerce entre la France et l'Ethiopie.

n° 01-150-1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 mai 1909

Numéro JO
n° 150 du 01/05/1909

Date du numéro
1 mai 1909

TEXTE INTÉGRAL

M. le Ministre des Affaires étrangères me fait connaître que la ratification, par le Président de la République, du traité d'amitié et de commerce entre la France et l'Ethiopie signé le 10 janvier 1908, a été notifiée à l'Empereur Ménélick le 5 mars courant. Conformément à l'article 9 de cet accord le traité entrera en vigueur un mois après sa notification au Négus, soit le 5 avril prochain. J'ai l'honneur de vous transmettre cette information, à toutes fins utiles.

Pour Le Ministre des Colonies et p. 0. : Le Directeur des Affaires Politiques et Administratives, R. VASSELLE.